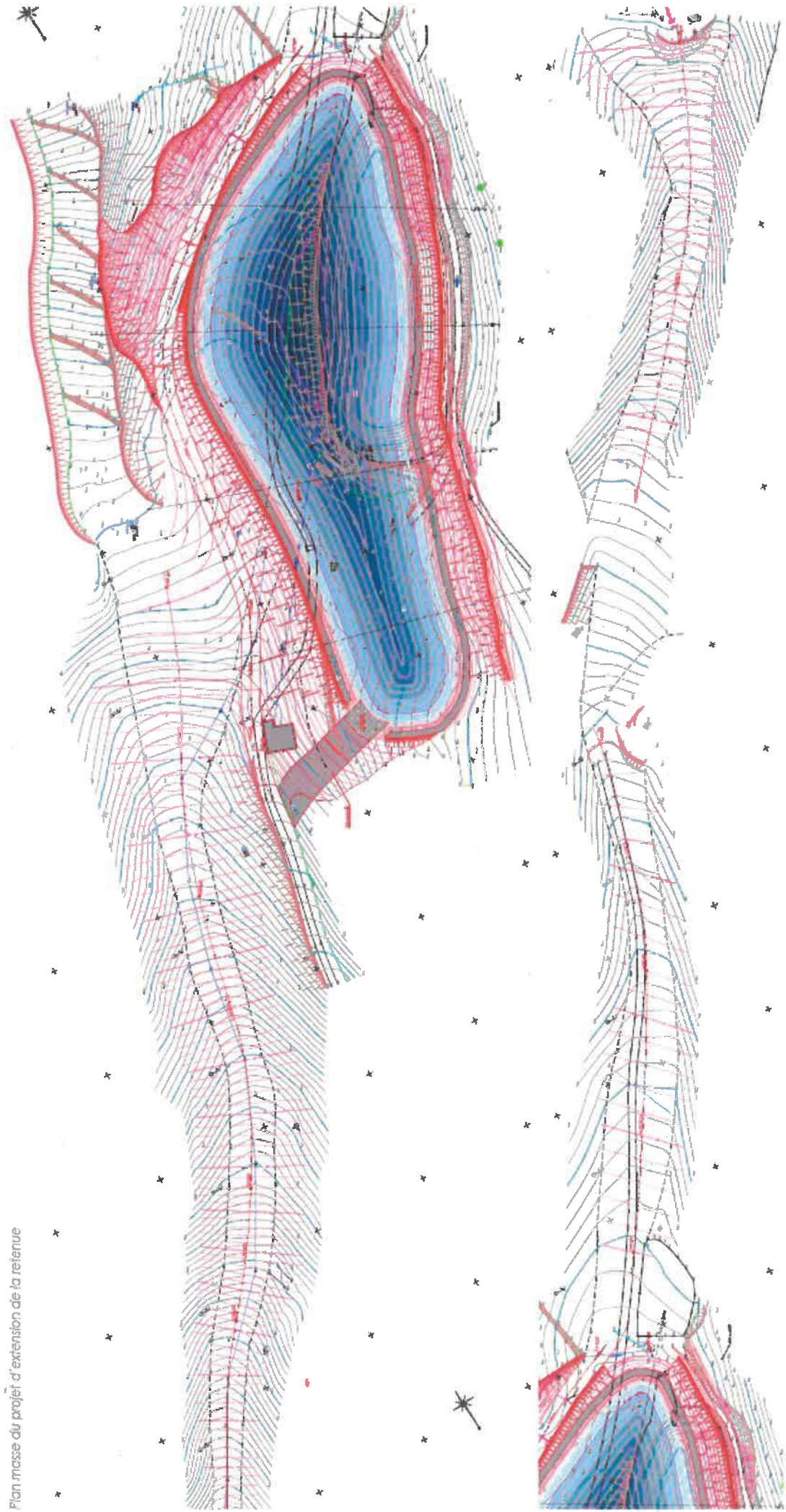


## LISTE DES ANNEXES

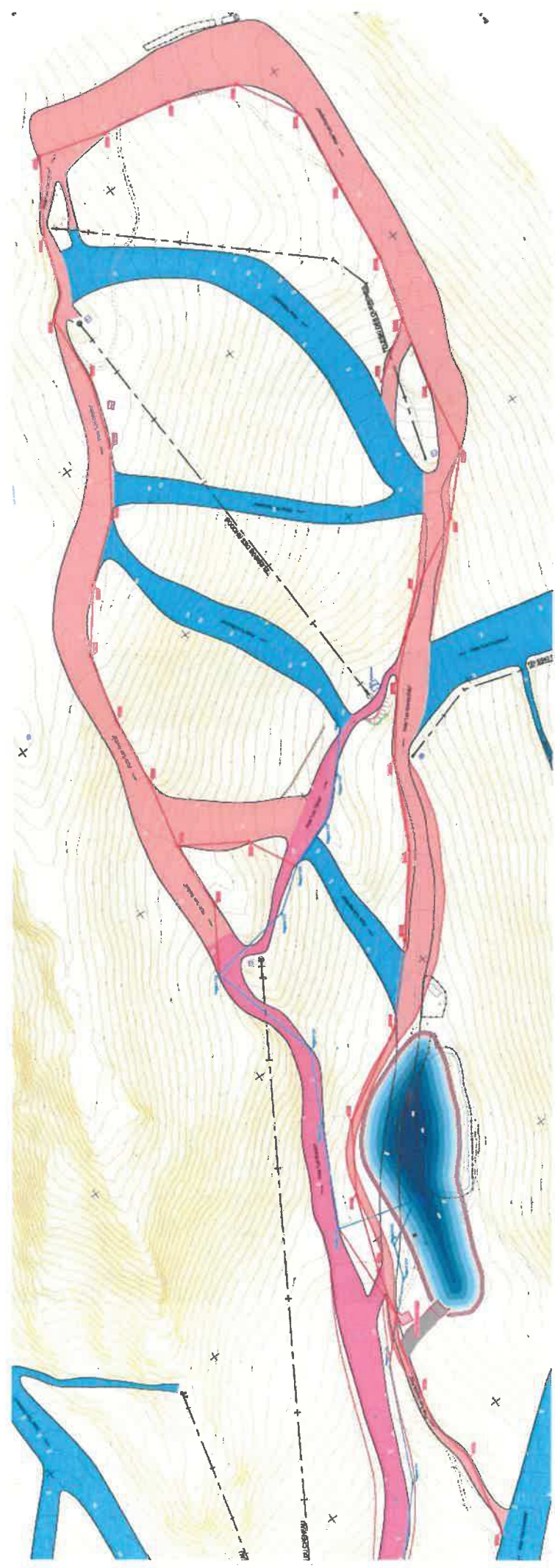
- Annexe 1 :** Plan de localisation du projet de retenue  
Plan de localisation des réseaux et des pistes enneigées projetées  
Plan de localisation des prélèvements
- Annexe 2 :** Schéma du dispositif de débit réservé
- Annexe 3 :** Plan des zones remodelées
- Annexe 4 :** Tableau récapitulatif des mesures d'évitements, réduction, compensation, d'accompagnement et de suivi
- Annexe 5 :** Localisation des mares refuge
- Annexe 6 :** Planning des travaux

# Annexe 1 : Plan de localisation du projet de retenue

Plan masse du projet d'extension de la retenue

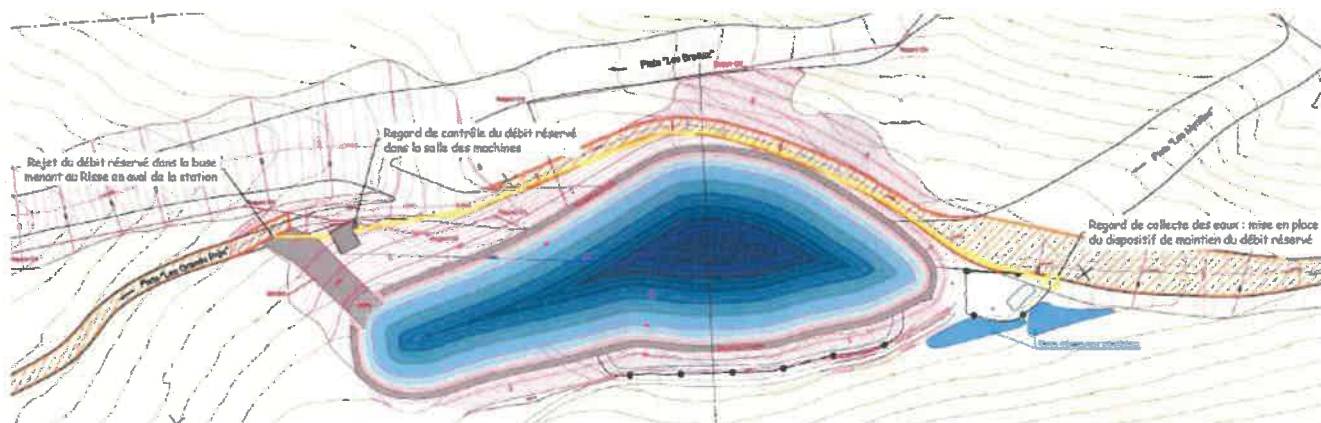


Annexe 1 : Plan de localisation des réseaux et des pistes enneigées projetées



## Annexe 1 : Plan de localisation des prélèvements

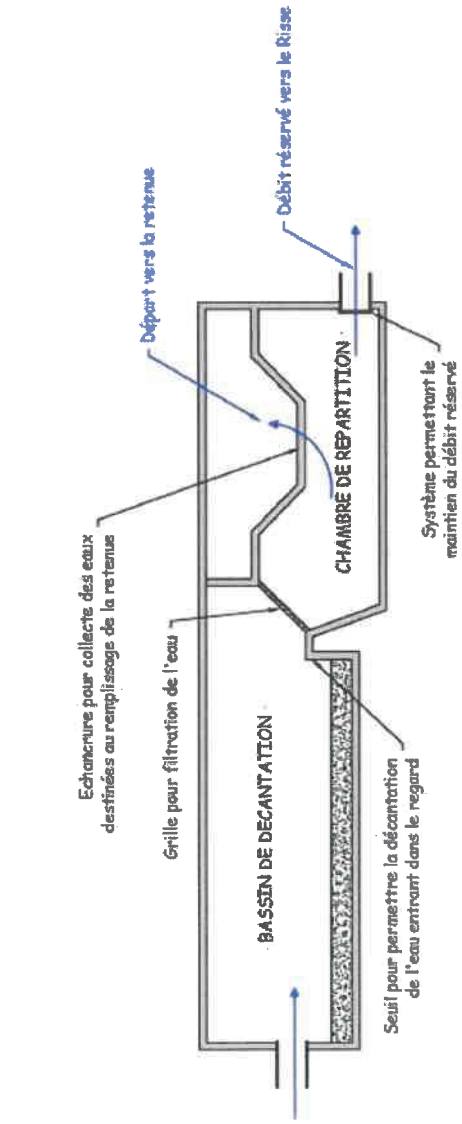
Ruissellement : regard de collecte et restitution du débit réservé :



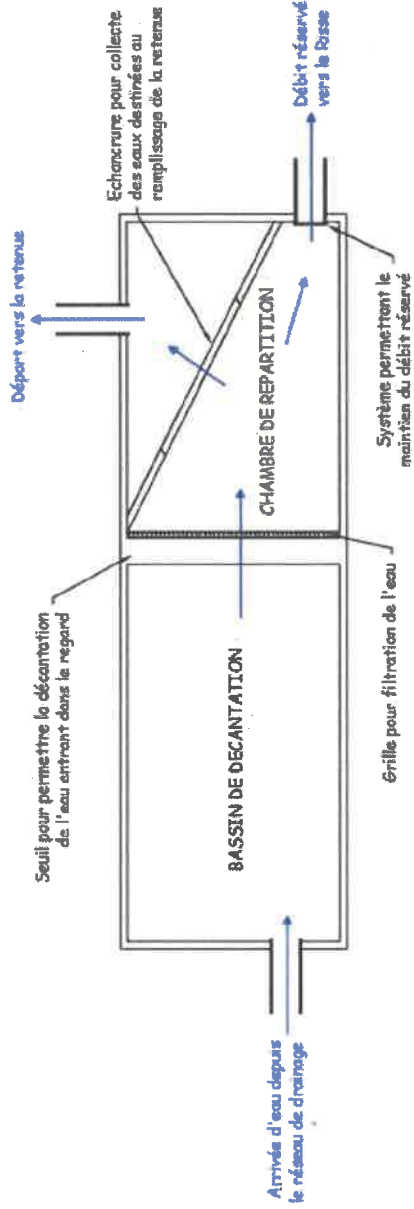
Sources et trop plein d'eau potable :



Annexe 2 : Schémas du dispositif de débit réservé de ruissellement



Profil en travers du regard de collecte des eaux issues du drainage – Schéma de principe, sans échelle (© ABEST)



Vue en plan du regard de collecte des eaux issues du drainage – Schéma de principe, sans échelle (© ABEST)

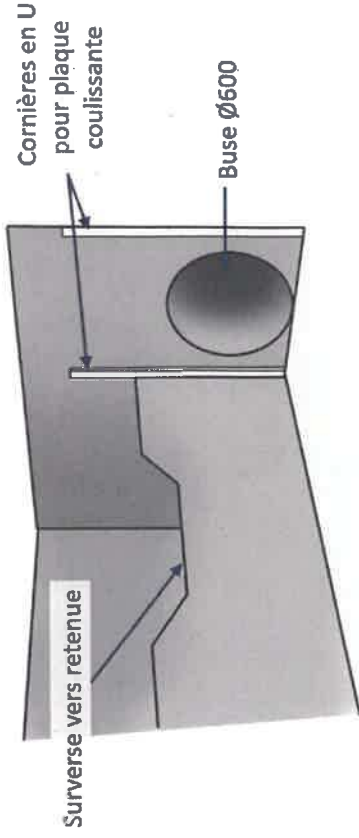


Schéma du dispositif ouvert laissant passer toute l'eau vers l'aval

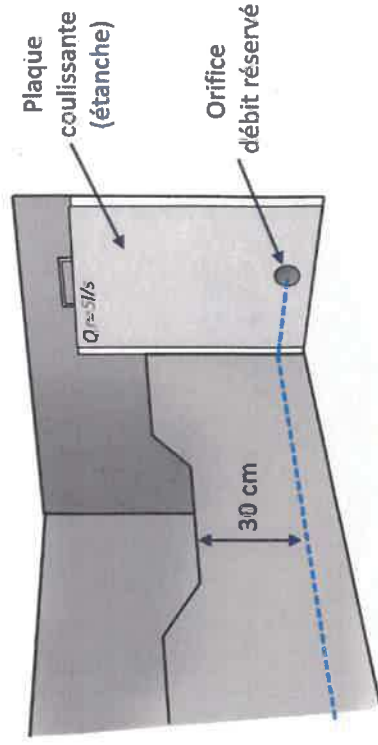
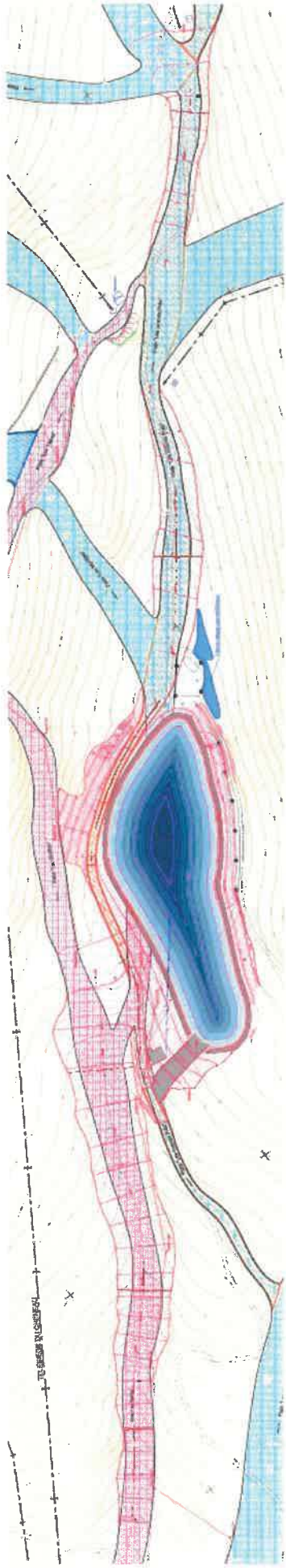


Schéma du dispositif fermé laissant passer un débit réservé de 5 l/s à l'aval

Annexe 3 : Plan des zones remodelées



Annexe 4 : Tableau récapitulatif des mesures d'évitements, réduction, compensation, d'accompagnement et de suivi

Numéro de la mesure dans le dossier	Numéro de la mesure dans l'arrêté	Intitulé de la mesure	Article de l'arrêté	Annexe de l'arrêté
R3	MR01	Stockage de la terre végétale en merlons de faible hauteur pour une réutilisation après travaux	10.1	
R4	MR02	Utilisation d'engins correctement réglés et respectant les normes Européennes d'émission	10.1	
R5	MR03	Respect d'un débit réservé	10.1	
R11	MR04	Mise à disposition de kits anti-pollution	10.1	
R12	MR05	Réalisation d'un merlon de protection	10.1	
R13	MR06	Ajout de deux points de tir au PIDA	10.1	
R14	MR07	Respect des préconisations des études géotechniques et hydrauliques	10.1	
R16	MR08	Espèces invasives	10.1	
E4	MR09	Rétablissement des cheminements après travaux	10.1	
E5	MR10	Mise en place d'un abreuvoir de remplacement	10.1	
R9	MR11	Aménagement de mares refuges	11.1	5
E3	MR12	Mise en place d'un filet à batraciens destiné à rediriger les individus en migration vers la mare refuge	11.1	
R7	MR13	Balisage des emprises de chantier	11.1	
R8	MR14	Vidange de la retenue pendant l'hiver précédent les travaux	11.1	
E2	MR15	Mise en place d'un dispositif d'effarouchement avant le début des reproductions	11.1	
E1	MR16	Adaptation du calendrier des travaux	11.1	6
R15	MR17	Hybernaculum	11.1	
E6	MR18	Aménagement des berges et confinement de la retenue	11.1	
R6	MR19	Revégétalisation après travaux	11.1	
R1		Utilisation du relief naturel	14.1	
R2		Adoucissement des angles de talus	14.1	
R10		Intégration paysagère	14	
C1	MC01	Compensation agricole	10.2	
S1	MA01	Visite d'un écologue avant le chantier	11.2	
S2	MA02	Visite d'un écologue pendant le chantier	11.2	
S4	MS01	Suivi du chantier par un géotechnicien	10.3	
S5	MS02	Suivi des débits en amont et en aval de la retenue	10.3	2
S6	MS03	Suivi du Risse	10.3	
S7	MS04	Suivi des zones humides	10.3	
S8	MS05	Suivi après travaux de la revégétalisation	10.3	
S3	MS06	Suivi d'un écologue après réalisation	11.3	

Annexe 5 : Localisation des mares refuge

